

République Française

COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal

Mardi 16 février 2021 à 18h00 salle Paul Arnaud

Séance publique avec limitation du nombre de présents

ORDRE DU JOUR

1. Décisions (Yves MICHEL)
2. Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Marseillan n°3 (Annexes 1.1. & 1.2.) (Jean-Claude ARAGON)
3. Achat des parcelles DB 137 et DB 148 (Jean-Claude ARAGON)
4. Projet de convention opérationnelle – arrêté de carence – État/commune/SAM/EPF Occitanie (Annexe 2) (Jean-Claude ARAGON)
5. Convention de partenariat entre PROMEO, le CPIE du Bassin de Thau et la ville de Marseillan (Annexe 3) (Walter BIGNON)
6. Pacte de gouvernance Sète Agglopôle Méditerranée (Annexe 4) (Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC)
7. Avenants aux conventions de mutualisation entre Sète Agglopôle Méditerranée et la commune de Marseillan (Annexes 5.1. à 5.8.) (Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC)
8. Désignation d'un conseiller délégué pour la signature d'un permis de construire pour lequel le maire est empêché (Nathalie LECLERC)

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint
Marc ROUVIER

